

FORMATION CS ÉDUCATION ET TRAVAIL DES JEUNES ÉQUIDÉS



La formation Éducation et travail des jeunes Équidés a été mise en place à la MFR de Balleroy en 2008 suite à la demande d'écuries, essentiellement dans le domaine du cheval de sport qui avaient des difficultés à trouver des cavaliers ou cavalières compétents-es.

PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes intéressés par le travail des chevaux et la compétition tout particulièrement dans le domaine du CSO
- Expérience significative en milieu équin
- Une expérience en compétition est la bienvenue

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Être titulaire au minimum d'un bac professionnel ou général ou d'un autre diplôme supérieur
- Niveau galop 7
- Sérieux et motivation professionnelle
- Aptitudes physiques pour exercer le métier de cavalier ou cavalière professionnelle
- Satisfaire aux exigences des tests d'entrée (oral, écrit, pratique)

OBJECTIFS:

- Maîtriser les connaissances nécessaires en hippologie pour assurer le bien-être d'un cheval au quotidien
- Maîtriser les techniques liées au débouillage et au dressage du cheval
- Mettre en place un travail permettant de valoriser le potentiel du cheval
- Connaître la filière et l'organisation des compétitions, participer à la gestion et au développement de l'écurie

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissances en hippologie : alimentation et santé, reproduction et sélection génétique, biomécanique du cheval de sport (articulations, muscles, pathologies spécifiques), locomotion du cheval (pieds, ferrure, maréchalerie), hygiène vétérinaire, aptitude à réaliser un diagnostic et maîtrise des soins courants
- Travail du cheval en sécurité : la psychologie du cheval et les notions d'éthologie, les risques spécifiques au métier de cavalier-ères, formation aux gestes et secours, ergonomie et organisation dans le travail quotidien de l'écurie, méthodes de débouillage moderne du cheval
- Travail technique à pied et en selle : travail en longe et longues rênes, travail sur le plat et à l'obstacle, connaissance du matériel et des différents enrênements.
- L'organisation et la réglementation des compétitions
- La filière équine et le marché du cheval de sport
- Les différents outils de communication et de promotion d'une écurie

MÉTHODES MOBILISÉES :

- Cours en salle de classe
- Travail à cheval sur le plat et à l'obstacle dans des écuries partenaires sous la responsabilité de cavaliers professionnels

- Formation réalisée en apprentissage intégrant approximativement 33 semaines en écurie

DÉLAIS D'ACCÈS, DURÉE ET DATES

- Réception des candidatures à partir de janvier
- Tests d'entrée en juillet
- Début de formation en octobre
- La signature des contrats d'apprentissage s'effectue en août/septembre (jusqu'à 3 mois avant le début de la formation)
- La durée de la formation est de 455 heures soit 13 semaines réalisées dans le cadre d'un contrat d'apprentissage d'un an.

TARIF(S)

- Le coût de la formation est totalement pris en charge dans le cadre de l'apprentissage.
- Les apprentis peuvent déjeuner, diner au CFA pour un cout de 6€ par jour
- L'internat est possible pour un coût de 6€ par nuitée intégrant le petit-déjeuner
- L'apprenti bénéficie d'une rémunération pendant la formation

REMUNERATION DES STAGIAIRES ET APPRENTIS

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
Salaire mensuel	42% du SMIC = 648 €	58% du SMIC = 893€	68% du SMIC = 1047 €
Coût total par an	7776 € avant aide de 5 000 €	10716 € avant aide de 8 000€	12564 € avant aide de 8 000 €

Coût du contrat pour le maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage bénéficie d'une aide de 5 000€ pour l'année soit 416€66 par mois

Il lui reste donc à charge:

- 231€33 mensuel pour un jeune de moins de 18 ans
- 226€33 mensuel pour un jeune de 18 à 20 ans
- 380€33 mensuel pour un jeune de 21 ans et plus

Si l'entreprise est rattachée à la Convention Collective Productions Agricoles du Calvados, ces salaires sont majorés de 15 %

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les compétences acquises sont validées par un diplôme de niveau IV : Éducation et Travail des Jeunes Équidés réparties en 4 unités capitalisables évaluées en fin de formation.



PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES :

Métier de cavalier-ères professionnel-les de chevaux de sport

- Responsable d'écuries
- Installation sur une écurie de compétition ou de propriétaires
- Cavalier free-lance

- Poursuite de formation vers un BPJEPS pour être moniteur ou éducateur



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de classes et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toutes informations concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap, Mme LAIGNEAU-LECOURT

RESPONSABLES DE L'ACTION/CONTACT :

Didier POTIER, directeur

Mathilde LEBOUTEILLER, responsable de la formation

Tél : 02.31.21.68. 48 Mèl : mfr.balleroy@mfr.asso.fr